



12 rue du 14 Juillet - BP 691

97336 Cayenne Cedex

Tél. : 05 94 28 79 43

Fax : 05 94 28 79 44

E-mail : crpvguyane@gmail.com

OLT : olt.crpvguyane@gmail.com

reseau.crpvguyane@gmail.com

secretariat.crpvguyane@gmail.com

Site : <http://www.crpv-guyane.org>

N°34 Juillet-Août 2010

GUYANE COHESION

La lettre d'information du Centre de Ressources Politique de la Ville de Guyane

DES NOUVELLES DU RESEAU



Elaboration participative du Projet régional de santé (PRS)

Le 17 juin, l'Agence régionale de santé (ARS) a réuni plus de 150 professionnels de la santé afin d'élaborer le Projet régional de santé de la Guyane. L'objectif est de définir les priorités de santé publique pour les cinq prochaines années, de manière globale (prévention, soins et accompagnement médicosocial) et concertée.

L'ARS a ainsi souhaité faire participer tous les acteurs de la santé autour de neuf groupes de travail thématiques :

- 1) Addiction.
- 2) Démographie des professionnels de santé.
- 3) Handicap et perte d'autonomie.
- 4) Equité d'accès à la prévention et aux soins.
- 5) Risque vasculaire [hypertension, diabète et obésité].
- 6) Santé bucco dentaire.
- 7) Santé en commune isolée.
- 8) Santé mère-enfant.
- 9) Télémédecine.

Les groupes de travail se réuniront plusieurs fois d'ici la fin de l'année 2010 afin de proposer les stratégies d'action dans chaque thématique. Le CRPV participera à deux groupes de travail : *Démographie des professionnels de santé* dans le cadre de ses missions d'observation locale des territoires, et au groupe *Equité d'accès à la prévention et aux soins* en présence des coordinatrices des Ateliers Santé Ville. La coordinatrice ASV de Saint-Laurent du Maroni, Yoanne MASSEMIN animera également (avec Stéphanie LAUDREL) un groupe de travail PRS propre au bassin de Saint-Laurent du Maroni.

AGENDA

Du 5 au 9 juillet 2010
'CROQUONS DU SPORT' à la cité Concorde, Matoury.
Infoline DSU 05 94 38 65 28.

EN LIGNE

Charte de référence de la médiation sociale, DIV.

Charte déontologique type pour l'échange d'informations dans le cadre des CLSPD, CIPD.

Rapport annuel sur le respect des droits des usagers du système de santé : *Résoudre les refus de soins*. Juin 2010, CNS.

Analyse de l'impact de l'IAE dans les quartiers prioritaires, SG CIV.

A NOTER

Arrivée de Monique BOISFER, chef de projet par intérim au DSRU de Cayenne, 05 94 25 21 90.

Arrivée de Denis SOUILLARD à la direction du CRPV Guyane à partir du 1er septembre 2010.

Départ de Monsieur MOUGENOT, Directeur de Cabinet et Sous-préfet. Son remplacement devrait être effectif à la première quinzaine de juillet.



Spot vidéo 'STOP A L'ALCOOL'

Une des actions prioritaires du contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) de Matoury sur son volet « Santé-Précarité », est l'information sur les conduites à risque.

L'objectif est d'informer et de prévenir les publics en difficulté, et particulièrement les jeunes, sur les différentes addictions auxquelles ils peuvent être confrontés.

Le service du développement social urbain (DSU) de Matoury a choisi l'outil vidéo pour communiquer sur le sujet, avec les jeunes des quartiers prioritaires de la ville.

Avec l'aide de l'association SCTO, qui proposait des ateliers de slam à Balata et l'association SAS PROD qui est un partenaire privilégié du service DSU, deux jeunes du quartier de Balata-Abriba, Nelson et Santos, se sont improvisés scénaristes et paroliers.

Ils ont choisi le thème de la banalisation de l'alcool, puis ils ont travaillé sur l'élaboration d'un message et d'un scénario en direction des jeunes. Ils sont donc les auteurs et les acteurs de la vidéo réalisée.

Ils ont ensuite mobilisé des jeunes, avec l'aide de Linda MIRANDA DOS SANTOS, la médiatrice du quartier de Balata-Abriba, pour participer au tournage du spot, réalisé et monté par TIC TAC Production.

Afin de valoriser au maximum le travail des jeunes, nous espérons, à l'approche des vacances scolaires, une diffusion du spot à la télévision et une diffusion à la rentrée prochaine dans les établissements scolaires de la ville.

En attendant, le spot peut être visionné sur internet :

<http://www.youtube.com/watch?v=f0O4urE092E>

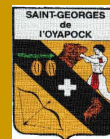
En ligne sur GUYAWEB

http://www.guyaweb.com/category/commun_aute/

D'autres spots de prévention sont en cours de réalisation, cette fois-ci avec les jeunes des quartiers de Concorde-Rochambeau et du Larivot.

Pour tout renseignement : Pascale DELYON, Atelier Santé Ville de Matoury, 05 94 38 65 28 asvmatoury@yahoo.fr

Les deux ans du PRE de Saint-Georges en images



Le 21 juin 2010, à la médiathèque municipale de Saint-Georges de l'Oyapock, le P.R.E. célébrait son deuxième anniversaire, avec l'exposition "Les 2 ans du P.R.E. en images".

Lors du vernissage, en présence de Madame le Maire, de Madame GEHIN, élue aux affaires scolaires et de Monsieur SAINTE-ROSE, représentant la Délégation régionale interministérielle à la ville (DRIV), les enfants et leurs familles bénéficiaires des actions du P.R.E. sont venus découvrir ou redécouvrir les activités du P.R.E. Les portes étaient ensuite ouvertes au "tout public" ainsi qu'aux scolaires, jusqu'au 2 juillet. L'exposition composée de 220 photos, d'affiches, de mobiles, de marionnettes, de costumes, de mandalas, d'objets de recyclage artisanal, de croquis de jardinage, etc. rendait compte des travaux des divers ateliers, des activités sportives et des actions sanitaires et sociales proposées entre mai 2008 et juin 2010.

Etaient représentées la plupart des 19 actions permanentes :

Alphabétisation familiale. Français langue étrangère (FLE) pour adultes. La caméra de l'Oyapock.

La radio en français facile. Lecture en milieu scolaire. Lecture aux tout-petits. Ludothèque et activités d'éveil. Mandala. Marionnettes. Nature et jardinage. Photo-écriture. Recyclage artisanal. Service de collation. Suivi psychologique. Basket-ball, boxe-thaï, capoeira, football, kayak, volley-ball.

Et des 15 actions ponctuelles :

"*Impro Loco*" (Ring Théâtre). Jumelage adultes et enfants Saint-Georges - Maripasoula. Stage "Hip Hop".

Participation aux journées du patrimoine. Participation au concours "*Clic ton patrimoine*". Participation au centre de loisirs sans hébergement (*Sport pour tous*). Célébration de la journée internationale des droits de l'enfant. Participation à la semaine européenne de réduction des déchets. Participation à la fête du Noël des enfants (Secours Catholique). Participation au carnaval de Saint-Georges. Participation au festival de contes "Kouté pou Tandé". Organisation de stages pour le personnel d'encadrement et participation à la foire internationale de l'Oyapock (prévue pour août 2010).



Une exposition réalisée avec du matériel et des matériaux simples, mais colorée et originale a réussi à mobiliser en un même lieu, parents et enfants de différentes cultures, ainsi que les intervenants sociaux, éducatifs et culturels, partenaires du P.R.E. L'objectif est atteint : motiver petits et grands de Saint-Georges à poursuivre leurs efforts vers la Réussite éducative.



Contact

Chantal FAURE, coordinatrice PRE de Saint-Georges.

pre.stg@voila.fr ou 06 94 23 30 04.

Mise en place d'une Commission départementale de réussite éducative en Guyane

Le 2 juillet 2010 s'est tenue la première Commission départementale de réussite éducative de Guyane. Cette commission a réuni les coordinateurs des sept communes ayant mis en place le Programme de Réussite Educative (PRE), le Sous-préfet à la cohésion sociale et à la jeunesse, la Délégation régionale interministérielle à la ville (DRIV), le Rectorat de Guyane, l'Agence départementale d'insertion (ADI), la Direction départementale de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) et la Direction de la santé et du développement social (DSDS).

Cette commission a permis de faire un bilan des trois dernières années du programme dans chaque commune. En outre, les difficultés rencontrées par les équipes du PRE ont été soulevées. Les partenaires présents ont apporté des réponses sur un certain nombre de points, notamment, au sujet des indemnités des gestionnaires au sein des établissements scolaires.

Les débats reprendront dès le mois d'octobre lors d'une seconde commission où sera abordé le renforcement de l'équipe pluridisciplinaire de soutien, partenaire indispensable pour le parcours des enfants du PRE.

« Prévention, Santé, Sexualité », 3^{ème} Forum des actions de prévention de Saint-Laurent du Maroni

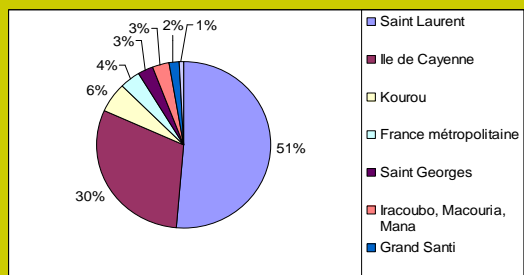


L'Atelier Santé Ville du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint-Laurent du Maroni a organisé du 1^{er} au 3 juin, le troisième « Forum des actions de prévention » en partenariat avec le centre de ressources *Guyane Promo Santé (GPS)* et la *Coordination prévention des risques sexuels de l'ouest*.

Plus de 340 personnes ont participé à ce Forum, regroupant des acteurs de prévention, des institutions, des jeunes scolarisés et en insertion, ainsi que des adultes en formation.

L'organisation générale des trois journées est restée identique à celle de l'édition 2009, à savoir deux journées d'interventions et d'ateliers réservées aux acteurs, suivies d'une journée d'exposition et d'atelier ouverte au grand public. Un spectacle a également été proposé dans la soirée par Art'scène et Roul'galette.

Provenance des participants



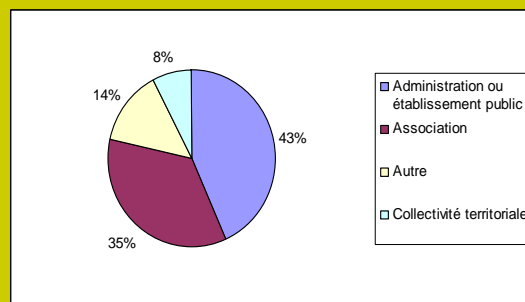
A travers la thématique « *Prévention, Santé, Sexualité* », priorité de santé publique, les organisateurs ont souhaité :

- Proposer des éléments de compréhension (*sexualité chez les adolescents, regard anthropologique, évolution des pratiques, sexualité et handicap...*).
- Mettre l'accent sur les actions de prévention intégrant une approche plus positive de la sexualité.

Au total, ce sont 17 interventions et 7 ateliers qui ont été mis en place. La forte mobilisation des acteurs du département souligne la nécessité de ce temps d'échanges entre partenaires qui contribue à une meilleure connaissance du réseau d'acteurs et des ressources existantes; permettant d'améliorer la compréhension des problématiques rencontrées et de valoriser le travail mené par les différentes structures.

Au-delà des échanges d'expériences, la force de ce Forum est de proposer un espace de dialogue, parfois difficile à trouver entre les acteurs associatifs, institutionnels et politiques. L'importance du partenariat avec GPS et la coordination prévention des risques sexuels est à souligner. En particulier pour le travail de capitalisation des données et des outils et pour assurer la continuité des actions et du partenariat initiés lors du Forum.

Représentativité des structures



Cette troisième édition a été marquée par la forte participation des acteurs des différents champs sanitaires et sociaux de l'ensemble du département. La journée d'exposition a également mobilisé un large public notamment des jeunes en insertion et des adultes en apprentissage, un public souvent difficile à toucher lors des actions de prévention.

QUELQUES CHIFFRES

- 106 participants au Forum.
- 51% des participants travaillant sur Saint-Laurent, 24% sur Cayenne, 6% sur Kourou, autres participants travaillant sur Rémire, Matoury, Saint-Georges, Grand Santi, Iracoubo, Mana, Macouria.
- 43% des participants travaillent dans une administration ou un établissement public, 35% dans une association, 8% dans une collectivité territoriale, 14% dans une autre structure.
- 17 intervenants.
- 3 associations extérieures au département sont intervenues (Guadeloupe, France métropolitaine).
- 7 ateliers mis en place.
- 140 participants aux ateliers.
- 2 ateliers proposés pour les 16/25 ans.
- 40 participants aux ateliers jeunes.
- 202 personnes ont visité l'exposition dont 50 stagiaires de centre de formation et 132 élèves de collèges.



Mobiliser les acteurs de la prévention de l'ensemble du département en leur proposant une rencontre annuelle sur l'ouest guyanais était l'un des objectifs des organisateurs. Pari gagné pour cette 3^{ème} édition. La tenue de ce Forum s'inscrit désormais sur le long terme et les organisateurs se penchent déjà sur la 4^{ème} édition.

Les actes du Forum 2010 seront prochainement mis en ligne sur le site du CRPV et de GPS.

Contact

Yoanne MASSEMIN.

Coordnatrice ASV Saint-Laurent du Maroni.

ccas973asv@wanadoo.fr ou 05 94 34 71 23.

Mise en place du RSA dans les départements d'Outre-mer à compter du 1er janvier 2011

Une ordonnance du 24 juin 2010 (n°2010-686) met en place le RSA (revenu de solidarité active) dans les départements d'Outre-mer à compter du 1er janvier 2011, ainsi que sur les territoires de Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre et Miquelon. L'Outre-mer disposera comme en métropole d'un volet « socle » et d'un volet « activité ». Rappelons que les objectifs du RSA sont de compléter les revenus du travail pour ceux qui en ont besoin, d'encourager l'activité professionnelle, de lutter contre l'exclusion et de simplifier les minima sociaux.

L'ordonnance réorganise les relations entre les départements et les agences départementales d'insertion (ADI) qui sont spécifiques à l'Outre-mer. Ces agences sont compétentes pour les décisions individuelles concernant le RSA et pour les contrats d'engagement réciproque en matière d'insertion sociale ou professionnelle. Cependant, les départements peuvent à tout moment reprendre ces compétences pour les exercer directement ou les confier à d'autres organismes. L'ordonnance précise par ailleurs que les représentants de l'Etat ne pourront plus être membres des conseils d'administrations, des agences départementales d'insertion dans un souci de cohérence.

L'articulation entre le RSA et le RSo (revenu de solidarité) spécifique à l'Outre-mer pour les personnes âgées de 50 à 65 ans sera possible. Par ailleurs, l'allocation de retour à l'activité (ARA), autre dispositif spécifique sera supprimé. Le contrat d'initiative emploi (CIE) est remplacé par le contrat d'accès à l'emploi (CAE) déjà en vigueur en Outre-mer. L'ordonnance prévoit d'enrichir le CAE avec des mesures du CIE afin de le rendre plus avantageux. L'allocation du parent isolé (API) sera aussi supprimée avec l'arrivée du RSA.

Le RSA sera versé aux personnes de plus de 25 ans (ou celles de moins de 25 ans ayant un enfant né ou à naître), aux personnes exerçant ou reprenant une activité professionnelle qui leur permet de cumuler des revenus du travail et des revenus issus de la solidarité; ainsi qu'aux personnes sans activité, notamment les bénéficiaires actuels du RMI (revenu minimum d'insertion) ou de l'API.

Les stratégies territoriales de sécurité et de prévention de la délinquance

Le Comité interministériel de prévention de la délinquance a dévoilé ce mois-ci dans une fiche explicative les Stratégies Territoriales de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (STSPD) qui remplaceront les Contrats Locaux de Sécurité (CLS). L'objectif des STSPD est « de rompre avec le formalisme des contrats locaux de sécurité et de tirer les conséquences de la chute, année après année, du nombre de signatures de nouveaux contrats (22 signatures en 2007, 6 en 2008 et 3 en 2009). » Les conseils locaux ou intercommunaux de sécurité et de prévention de la délinquance seront en charge d'élaborer ce nouveau dispositif pour une durée de trois ans. « La stratégie territoriale vise une action locale opérationnelle et ciblée, comportant un calendrier de réalisation et des critères d'évaluation, qui intègre les nouvelles orientations nationales, telles qu'arrêtées par le Plan national de prévention de la délinquance et d'aide aux victimes, ainsi que les priorités du plan départemental. »

La stratégie territoriale élaborée dans le cadre des CLSPD sera signée par le Préfet, le Maire, le Président du Conseil Général, le Procureur de la République et toute autre partie prenante en fonction des objectifs. Le diagnostic partagé définira les axes prioritaires qui se déclineront sous la forme de fiches-actions comportant les points suivants :

- Un descriptif des problèmes rencontrés.
- Les résultats attendus.
- Les mesures envisagées.
- Le pilote et l'équipe de projet, ainsi que, le cas échéant, les partenaires associés.
- Un calendrier et des critères d'évaluation.

Selon le Plan national de prévention de la délinquance rédigé en novembre 2009, les CLSPD étaient censés avoir définis leur stratégie territoriale avant le 30 juin 2010. La fiche explicative diffusée début juin par le CIPD ne fait pas mention de cette date butoir initialement prévue. Le calendrier aurait été difficile à tenir. Voir la fiche explicative sur le site du CRPV Guyane www.crpv-guyane.org



Le plan 'Crèche Espoir Banlieues'

Fadela AMARA et Nadine MORANO, Secrétaire d'Etat chargée de la Famille et de la Solidarité, ont inauguré le 15 juin dernier la première Crèche Espoir Banlieues au Val Fourré à Mantes-la-Jolie. Le plan Crèche Espoir Banlieues répond à une volonté de diversification des modes de garde. Le dispositif est conçu pour répondre aux besoins et aux contraintes des familles vivant dans les quartiers populaires. La Crèche Espoir Banlieues prévoit de mettre en place l'accueil collectif, l'accueil familial, la micro-crèche ou encore l'accueil au domicile des parents. Ce dispositif doit permettre aux parents de concilier leur vie professionnelle, familiale et sociale. Il est prévu des amplitudes horaires étendues (plus de 10 heures par jour), des amplitudes horaires spécifiques (entre 22H et 6H, le dimanche, les jours fériés : au domicile des parents), un accueil d'urgence sur certaines crèches ou un accueil à la « carte ». Des actions à destination des parents prévoient de les accompagner dans leurs démarches sociales ou dans le cadre d'un projet de retour à l'emploi, avec une formation par des professionnels aux métiers de la petite enfance. La Caisse nationale des allocations familiales a lancé l'appel à projets en janvier 2009 et 230 projets ont été retenus. D'ici 2012, 73 millions d'euros seront investis dans la création ou l'adaptation de près de 3000 places.